

# Enrochements



Les enrochements naturels, issus de nos carrières, sont conformes à la norme NF EN 13383-1.

Ils sont utilisés pour la construction d'ouvrages à vocation structurelle. Seuls les enrochements pour usage hydraulique ont pour obligation d'être marqués CE.



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- forme et blocométrie appropriées :
  - petit enrochement de 45/125 mm à 90/250 mm environ \*
  - enrochement moyen de 5/40 kg à 100/300 kg environ \*
  - gros enrochement par exemple 300/1000 kg ; 1000/3000 kg \*
- résistance mécanique (détermination de la résistance à la compression simple),

*\* pour la disponibilité des dimensions, se renseigner auprès de notre service commercial*

- résistance à l'usure (uniquement pour les usages hydrauliques les plus abrasifs),
- possibilité de matériaux résistants au gel/dégel pour les usages et les localisations où cela est nécessaire,
- densité : supérieure à 2,3 tonnes/m<sup>3</sup>.



## Avantages

- intégration paysagère (matériaux naturels et locaux),
- adaptation à tous types de reliefs,
- gain de place grâce aux murs ou murets de soutènement,
- drainage optimal des terres retenues,
- dispersion de la force du courant et des vagues, limitation de l'affouillement et de l'érosion pour les usages hydrauliques.

## Domaines d'application

- ouvrages hydrauliques,
- ouvrages de génie civil,
- soutènements.

## Qualité

L'ensemble des sites de production CEMEX disposent de matériaux marqués CE niveau 2+ pour les usages qui le justifient. Les laboratoires CEMEX garantissent la régularité, l'homogénéité et la performance des caractéristiques de ces produits par la réalisation d'essais annuels.

Le marquage CE du niveau 2+ fait l'objet d'un audit par des organismes extérieurs.



## Coordonnées



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cemex.fr](https://www.cemex.fr) ou en scannant le QR code ci-contre.

## Développement durable et certifications

CEMEX France est engagé en faveur du Développement Durable grâce à sa politique d'entreprise fondée sur la **norme ISO 26000** relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



Suivez-nous sur

